

Allocution de Madame H el ene Conway-Mouret, ministre d el egu ee charg ee des
Fran ais de l' tranger, devant la communaut  fran aise d'Abidjan
(10 d cembre 2012)

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et messieurs les ministres
Monsieur l'ambassadeur, Madame
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Monsieur le consul g n ral,
Mesdames et messieurs les  lus,
Chers compatriotes,

C'est un r el plaisir de me trouver parmi vous ce soir.

Comme ministre d el egu ee charg ee des Fran ais de l' tranger, je suis souvent amen e   me d placer pour vous rencontrer l  o  vous vivez. Je viens vous  couter, visiter les  tablissements o  vos enfants sont scolaris s, soutenir nos entreprises et les services de l' tat, me rendre compte sur le terrain des difficult s auxquelles vous  tes confront s.

Je connais vos pr occupations, l gitimes, au travers des  changes nourris que j'entretiens avec vos  lus et vos repr sentants. Mais l  ce soir, parce que c'est la C te d'Ivoire et parce que c'est Abidjan, je ressens une  motion toute particuli re; une responsabilit  plus forte aussi.

L'émotion est celle que je ressens en arrivant pour la première fois dans un nouveau pays à découvrir.

Ce pays avec lequel la France a su tisser des liens forts, construire une relation culturelle et économique, établir une communauté d'espoir qui doit être soulignée et appréciée à sa juste valeur.

Aujourd'hui, alors que les pages de l'Histoire se tournent, que les témoins s'éteignent peu à peu, c'est à un autre moment auquel je pense, celui de la fraternité dans l'épreuve. Par deux fois, au 20^{ème} siècle, le sang africain a été versé pour la liberté du monde et particulièrement pour la France. En 1940, alors que la France était défaite, de nombreux Ivoiriens et Français de Côte d'Ivoire se sont engagés aux côtés de la France libre. Alors que nous préparons la commémoration des deux guerres mondiales je souhaiterais rendre aux anciens combattants de l'étranger l'hommage qui leur est dû. Alors qu'elle replonge dans son histoire, il importe que la France n'oublie aucun de ceux qui ont versé leur sang pour elle et sur la mémoire desquels la Paix de l'Europe s'est construite. Le devoir de mémoire s'impose à tous.

Une responsabilité plus forte aussi envers la Côte d'Ivoire parce que je sais ce qu'ont été les dernières années, les tourments d'un pays en guerre avec lui-même, le prix payé par les Ivoiriens et vous tous, Français ou Européens, parfois contraints de quitter le pays. Notre communauté était forte de près de 30 000 personnes à la fin des années 80, vous êtes aujourd'hui un peu plus de 14.000. Au-delà de cette évolution des chiffres, ceux qui ont fait le choix de rester ou qui sont revenus vivre ici malgré les épreuves traversées ont témoigné de leur attachement à ce pays. Je rends également hommage à l'action de notre ambassade et de la force Licorne mais aussi à nos îlotiers et à nos consuls et représentants honoraires.

Je salue ici également la présence des ambassadeurs des pays membres de l'Union européenne représentés en Côte d'Ivoire. Votre présence est importante car l'Europe doit être un partenaire essentiel de l'Afrique. Elle est d'autant plus importante que le Président François Hollande, aux côtés de ses homologues des 26, était aujourd'hui à Oslo pour la remise du Prix Nobel de la paix à l'Union européenne. Quel plus beau symbole que cette distinction qui nous engage collectivement à poursuivre vers une Europe plus unie, plus juste, plus forte, solidaire et porteuse de paix. Et l'intégration de notre continent se poursuivra en dépit des difficultés présentes ou peut-être grâce à elles justement. N'en doutez pas ! Ce mouvement vers l'unité doit aussi avoir un sens en Afrique.

Français de Côte d'Ivoire, vous êtes ici pour de multiples raisons : professionnelles, familiales, hasards de rencontres. Je n'oublie pas les double-nationaux, Français à part entière dont le métissage est une richesse de notre pays et tisse un lien profond et indéfectible entre nos deux pays.

Etablis provisoirement ou de manière définitive, vous êtes tous des acteurs indispensables qui participez au rayonnement de la France. Je salue les agents des services de l'ambassade, du consulat général mais aussi du centre médico-social, de l'Institut et des établissements scolaires. J'adresse toute ma reconnaissance et mon salut aux représentants de la communauté d'affaires, qu'ils œuvrent au sein de grands groupes ou des PME qui sont également au cœur de notre action économique à l'international. Je tiens tout particulièrement à saluer le rôle que jouent les conseillers du commerce extérieur ainsi que la chambre de commerce et d'industrie française en Côte d'Ivoire.

La France s'est courageusement engagée dans la voie du redressement qui passe par le rééquilibrage de notre balance commerciale à l'horizon 2017. Nous comptons sur votre dynamisme, vos compétences et votre expertise des

situations locales pour nous aider à relever ce défi auquel les Français de l'étranger doivent prendre toute leur part.

Soyez assurés du soutien des services de l'Etat mobilisés par le gouvernement sur l'impulsion du ministre des affaires étrangères qui a fait du renforcement de la diplomatie économique une de ses priorités.

La France, ici, ce sont 160 entreprises employant près de 40.000 personnes et plus de 400 PME de droit local, soit la plus forte implantation française en Afrique subsaharienne. Les entreprises contribuent à près de la moitié des recettes fiscales et douanières. Notre pays est le premier investisseur étranger, le 2^{ème} fournisseur et le 5^{ème} client de la Côte d'Ivoire. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : nous avons confiance dans l'avenir de ce pays.

D'ailleurs, nos deux pays intensifient leurs relations : les ministres Pierre Moscovici et Pascal Canfin étaient ici il y a quelques jours et, au moment où je vous parle, le Président Ouattara se trouve en France. J'ai d'ailleurs pu le rencontrer et m'entretenir avec lui en marge de la réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale qui s'est tenue à Paris le 4 décembre. La France est aux côtés de la Côte d'Ivoire dans cette phase importante de reconstruction politique et de développement économique.

C'est ainsi que la France a signé le 1^{er} décembre un contrat désendettement-développement d'une ampleur sans précédent, symbole de ce nouveau partenariat entre nos deux pays dans de nombreux domaines : l'éducation, la formation et l'emploi, la santé, l'agriculture et la biodiversité, le développement urbain et l'eau, les infrastructures de transport et la justice.

Mes chers concitoyens, vous êtes les porte-parole de notre pays, de sa culture, de ses valeurs, de ses savoir-faire. Votre rôle est fondamental pour le

rayonnement et le redressement économique dans lequel nous sommes engagés. C'est pourquoi, le Président de la République, en me nommant au gouvernement auprès de Laurent Fabius, a souhaité qu'au plus haut niveau de l'Etat vos préoccupations soient prises en compte.

Je souhaite ainsi mettre toute mon énergie et toute ma détermination à vous accompagner dans votre expatriation. La France met à votre disposition un réseau consulaire dont aucun autre pays au monde ne dispose. Sachez que j'ai engagé une réflexion pour que le service public rendu par ce réseau soit plus efficace en simplifiant notamment un grand nombre de procédures.

Je sais aussi l'importance de disposer d'établissements scolaires pour que vous puissiez scolariser vos enfants. Vous disposez en Côte d'Ivoire de 8 établissements scolarisant près de 7000 élèves.

Ce réseau constitue une richesse et atout formidables mais nous devons l'adapter rapidement aux besoins de nos communautés. C'est dans cet esprit que nous avons mis fin au dispositif de prise en charge des frais de scolarité des lycéens français, la fameuse PEC. Cette mesure, découplée de tous critères sociaux, était injuste et financièrement insoutenable pour les finances publiques. Elle menaçait le système dans son ensemble d'aide à la scolarité. Elle n'était d'ailleurs plus financée dès cette année si nous n'avions pas pris les mesures qui se sont imposées à nous. J'ai souhaité dès ma prise de fonction en juin dernier introduire davantage d'équité dans l'attribution des bourses scolaires. Dès la rentrée prochaine un nouveau système de calcul sera appliqué. Il répondra aux impératifs de justice et d'équité sociale.

Enfin, nous avons désormais, et je m'en félicite, une représentation parlementaire complète. Douze sénateurs représentant les Français établis hors

de France siègent au Sénat. Onze députés ont été élus, pour la première fois, en juin dernier. Votre député Pouria Amirshahi ne pouvait être présent ce soir mais est déjà venu à plusieurs reprises à Abidjan. L'expression de la démocratie est en effet une exigence que la République se doit de rendre effective pour chaque citoyen, qu'il demeure en France ou ailleurs dans le monde.

Avec cette élection de députés, la représentation de notre communauté expatriée a donc été profondément modifiée. Partant de ce constat, j'ai souhaité engager une réflexion globale sur la représentation des Français à l'étranger.

Il me semble important que nous nous concentrons désormais sur l'échelon local. Plusieurs objectifs portent ma réflexion : rapprocher les élus des communautés dont ils sont issus partout où elles se trouvent et vous permettre au sein de conseils consulaires d'être associés à la mise en place des politiques publiques qui vous concernent directement.

Pour finir je souhaite ici saluer l'engagement de tous ceux qui animent la communauté française d'Abidjan que je sais riche d'un grand nombre d'associations et en particulier des élus à l'assemblée des Français à l'étranger. Nous avons tant à faire ensemble. J'exprime également toute ma gratitude à notre ambassadeur, M. Georges Serre et à notre consul général, M. Alain Sterbik et à leurs équipes. Je les assure également de mon soutien et de toute mon attention.

Je vous remercie encore pour la chaleur de votre accueil.

Vive la Côte d'Ivoire,

Vive la France,

Vive l'Europe.